

Titre du projet : Évaluation sectorielle des interventions en Sécurité Alimentaire et Développement Rural (SA/DR) du programme bilatéral du Mali (2014-2018).

A. QUESTIONS ET REPONSES

QUESTION 1	Est-ce que le Chef d'équipe doit être au niveau compétence professionnelle avancée, plus (4+) en français ou il peut être de niveau plus bas si un interprète est fourni
REPONSE 1	Selon les TdR, le Chef d'équipe doit avoir le niveau suivant en français : Orale =compétence professionnelle avancée, plus (4+) Lecture=compétence professionnelle avancée, plus (4+) Expression écrite= compétence professionnelle avancée, plus (4+)
QUESTION 2	Dans les TdR, 3 spécialistes locaux sont requis, est-ce que le soumissionnaire peut proposer 1 spécialiste pour couvrir plus qu'une position ?
REPONSE 2	Oui, selon la section 5. Critères d'évaluation, sous C2.2 Spécialiste(s) locaux : Pour les besoins de ce critère, si un des spécialistes locaux proposé fourni aussi un second service spécialisé, le soumissionnaire devrait clairement indiquer « Spécialiste en X / Spécialiste en Y » dans le formulaire TECH-4

B. TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.